

Communiqué de presse / Pour diffusion immédiate

CONCOURS LUMINOTHÉRAPIE : APPEL DE PROJETS POUR LA RÉALISATION DE VIDÉOPROJECTIONS ARCHITECTURALES DANS LE QUARTIER DES SPECTACLES

Montréal, le 27 mars 2014 – Le Partenariat du Quartier des spectacles prépare la prochaine édition de Luminothérapie. L'appel de projets a été lancé aujourd'hui pour le volet deux du concours Luminothérapie 2014-2015. Celui-ci prévoit la conception et la réalisation de **vidéoprojections architecturales** pour **neuf façades du Quartier des spectacles, incluant une production interactive**. **Les inscriptions se termineront le 29 avril 2014** à midi, heure de Montréal, et les concurrents auront jusqu'au 6 mai, à midi, pour soumettre leur proposition.

Les créateurs sont invités à proposer un concept original qui sera présenté dans le cadre de la **5^e édition de Luminothérapie, du 10 décembre 2014 au 1^{er} février 2015**.

Les vidéoprojections seront présentées sur la Grande Bibliothèque (Bibliothèque et Archives nationales du Québec), le Centre de design de l'UQAM, le Cégep du Vieux Montréal, la place de la Paix (hôtel Zéro 1), le pavillon Président-Kennedy de l'UQAM, le clocher de l'UQAM, le Loft des Arts et un immeuble adjacent au métro Saint-Laurent.

« Toute l'année, ces façades servent à la diffusion d'art numérique, mais c'est uniquement à l'occasion de Luminothérapie que nous confions l'ensemble à un seul créateur, a souligné **M. Jacques Primeau, président du conseil d'administration du Partenariat du Quartier des spectacles**. Il s'agit d'un laboratoire et d'une vitrine exceptionnels au cœur de la ville. Et cela suscite une véritable effervescence créative : les propositions sont de plus en plus nombreuses et innovantes! »

« Les vidéoprojections diffusées dans le cadre de Luminothérapie offrent à la population montréalaise et à ses visiteurs de fabuleux parcours urbains depuis quelques années, a ajouté **M^{me} Manon Gauthier, responsable de la culture, du patrimoine, du design, d'Espace pour la vie et du statut de la femme au comité exécutif de la Ville de Montréal**. J'invite l'ensemble du milieu à répondre à cet appel de projets afin de participer à cette démarche de démocratisation de l'art numérique, de rayonnement et d'animation urbaine. »

Rappelons par ailleurs que l'appel de projets pour le volet 1 de Luminothérapie, qui prévoit la réalisation d'une installation sur la place des Festivals, est toujours ouvert. La date limite d'inscription est le 4 avril 2014 à midi ([communiqué](#)).

LE CONCOURS

Le concours concerne la conception et la réalisation de **neuf vidéoprojections architecturales**, dont l'une sera équipée **d'un dispositif physique permettant une interaction avec le public**. Celle-ci constituera l'œuvre centrale et sera située aux abords du métro Saint-Laurent.

Le projet proposé doit s'inscrire au cœur de l'hiver et s'inspirer de la spécificité des lieux. Il sera à la base d'une idée forte, riche et créative. Dans son ensemble, l'œuvre doit interpeller le public, capter son attention, le surprendre et l'inciter à s'arrêter.

Les neuf vidéoprojections doivent présenter une cohérence entre elles, sans qu'il y ait nécessairement de trame narrative. Elles doivent également être accompagnées d'une trame sonore originale.

À QUI S'ADRESSE LE CONCOURS?

Aux équipes multidisciplinaires formées de deux personnes minimum. Le concepteur principal doit exercer dans les domaines du multimédia ou des arts visuels et médiatiques et l'un des autres membres de l'équipe doit être concepteur sonore. Le siège social du concepteur principal doit être situé au Canada au moment du dépôt de la proposition.

DÉROULEMENT DU CONCOURS

Le concours se tient en deux étapes : la première se fait sur la base de propositions anonymes, par souci d'impartialité et d'ouverture aux concepteurs émergents; la seconde consiste en la présentation devant jury par les finalistes des propositions sélectionnées.

Le budget total prévu pour la réalisation du projet est de **100 000 \$**.

COMMENT PARTICIPER?

Les participants doivent s'inscrire d'ici le 29 avril 2014 à midi, heure de Montréal, afin d'obtenir les documents pour préparer leur proposition. Pour obtenir le formulaire d'inscription, le règlement et les critères d'évaluation du concours, rendez-vous au : mtlunescodesign.com/luminotherapie2014/vidéoprojection

LUMINOTHÉRAPIE

Géré en collaboration avec le Bureau du design de la Ville de Montréal, le concours Luminothérapie a pour but de stimuler la créativité montréalaise et de la présenter gratuitement en plein air et au cœur de l'hiver aux visiteurs du Quartier. Il est divisé en deux volets : 1) mise en valeur et animation de la place des Festivals; 2) conception et réalisation de vidéoprojections architecturales pour neuf façades du Quartier, incluant une production interactive.

Preuve de son attrait créatif, le dernier concours a récolté 58 propositions au total pour les deux volets (14 pour le volet des vidéoprojections), comparativement à 42 l'année précédente (9 pour le volet des vidéoprojections). En 2013-2014, le concours a permis au public de découvrir l'installation *Entre les rangs*, de Kanva, sur la place des Festivals, de même que les vidéoprojections *Trouve Bob*, de Champagne Club Sandwich, présentées sur sept façades du Quartier des spectacles. Pour en savoir plus ([dossier de presse](#))

LE QUARTIER DES SPECTACLES

Cœur culturel de Montréal, le Quartier des spectacles offre la plus grande concentration et diversité de lieux de diffusion culturelle en Amérique du Nord. Il est animé toute l'année par un grand nombre de festivals et d'événements, lesquels comportent une importante programmation extérieure gratuite. Le Quartier accueille des installations urbaines créatives qui font appel à des disciplines d'avant-garde comme le design d'éclairage, la création d'environnements immersifs et d'espaces numériques interactifs. Vitrine des nouvelles technologies multimédia, le Quartier des spectacles positionne Montréal comme une référence internationale dans le domaine. Pour obtenir plus d'information, consultez le quartierdesspectacles.com.

MONTRÉAL VILLE UNESCO DE DESIGN

Montréal fait partie du Réseau des villes créatives de l'UNESCO à titre de ville de design. Ce réseau, qui regroupe 41 villes de 23 pays, permet aux créateurs des villes membres de mettre en commun leurs expériences, en plus de favoriser les échanges de bonnes pratiques et le partage de connaissances à l'échelle internationale.

Le Bureau du design de la Ville de Montréal accompagne le Partenariat du Quartier des spectacles dans l'élaboration et la mise en œuvre de ce concours annuel. Celui-ci s'inscrit dans la foulée des engagements pris par la Ville de Montréal et les partenaires du Plan d'action 2007-2017 – Montréal, métropole culturelle, qui visent notamment à promouvoir l'excellence en design et en architecture tout en contribuant à l'affirmation de Montréal en tant que Ville UNESCO de design.

- 30 -

Des visuels des éditions précédentes de Luminothérapie sont disponibles sur notre compte Flickr : <http://www.flickr.com/photos/quartierdesspectacles/sets/> Merci de bien indiquer les crédits.

Contact médias : Marie-Joëlle Corneau | marie-joelle.corneau@quartierdesspectacles.com | 514 348-9676